

Les Cahiers de droit



Préface

Louis Marceau

Volume 9, numéro 3, septembre 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004500ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004500ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Marceau, L. (1968). Préface. *Les Cahiers de droit*, 9(3), 319–320.
<https://doi.org/10.7202/1004500ar>

Tous droits réservés © Université Laval, 1968

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Préface

Les nombreux amis et anciens étudiants de Marie-Louis Beaulieu ont décidé de lui rendre hommage en publiant, sous son nom, ce recueil d'études sur des sujets qui l'ont, sa vie professionnelle durant, tout spécialement intéressé.

Il m'est particulièrement agréable en tant que doyen de louer, au nom du Conseil de l'université et de tous les membres de la faculté, cette initiative de la direction des Cahiers de Droit. Elle contribuera à perpétuer le souvenir d'un homme dont l'activité et le dévouement méritent la plus chaleureuse reconnaissance de la part de tous les universitaires de notre pays.

Par ses nombreux et remarquables travaux, par sa valeur morale, par son dynamisme, son originalité et par sa disponibilité constante, Marie-Louis Beaulieu a profondément influencé les milieux juridiques professionnels et universitaires dans lesquels il a vécu et tout spécialement à l'université ses initiatives ont été au point de départ d'institutions sur la solidité desquelles la faculté s'est bâtie.

Il appartient aussi à l'ancien élève et à l'ancien jeune collègue de dire ici simplement mais avec beaucoup d'émotion tout ce qu'il doit à ce chef de file et l'admiration qu'il lui porte. Parce qu'il croyait profondément en son métier de

professeur, Marie-Louis Beaulieu sut attirer autour de lui des disciples qu'il ne se lassait d'aider. J'ai eu l'avantage et l'honneur d'être l'un des tout premiers et c'est pour moi un objet de fierté qu'il me plaît d'avoir l'occasion d'évoquer une fois de plus.

Que cet ouvrage soit pour les générations présentes et futures le témoignage vivant et sincère de l'admiration, de l'estime et de l'amitié des professeurs, praticiens et étudiants qui ont eu l'avantage de travailler auprès de cet universitaire prestigieux.

Louis MARCEAU, c.r.
Doyen de la faculté de Droit

Québec, le 7 octobre 1968.